VENTES A L'ENGAN.

VENTES A L'ENUAN

VENTES A LENUAN.

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato

J. L. Onorato.

J. L. Onorato.

Succession de Joseph Waechter, No 31,623, Cour Civile de District, Div. A. Consolidées

1. In vertin d'un ordre de l'Honorable Cour

1. Civile de District, Division D. dans

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

Man Joseph Waechter, dessier No 91,623 et saccession

1. Affaire intituée la saccession de Joseph

Waschber, dessier No 91,623 et saccession

Man Joseph Waechter, dessier No 91,623 e Succession de Joseph Waechter, No 91,623, Cour Civile de District. Div. D. et Succession de Mme Joseph Waechter, No 78,134, Cour Civile de District, Div. A. Consolidées

Jas A. Brennan et fille.

VENTE EN PARTAGE

POSITIVEMENT SANS LIMITE

COTTAGE DOUBLE 4012-4014, rue Dauphine.

BATISSE 4810, rue Dauphine, servant comme "Shop" de Forge et Charron.

COTTAGE DOUBLE 741-743, rue Bartholomew, coin de la rue Dauphine.

LE TERRAIN VACANT, contigu à la propriété ci-dessus, avec Vieilles Bâtisses,

désignées par les Nos 737-739 rue Bartholomew.

COTTAGE SIMPLE 731 rue Bartholomew.

COTTAGE SIMPLE 729 rue Bartholomew.

COTTAGE DOUBLE 723-725 rue Bartholomew.

Valentine Springer et als vs George Springer et als.

Cour Civile de District, Paroisse d Orléane, Division E. No 92,709.

menf piede (189) onse pouces (11") de profondeur entre lignes parallèles. L' dit lot ést
écomposé du tout du let original F et une petitle pertion des lots originant. Nos un, deux,
grais, quatre et cinq.
Les améliorations comprennent le cettage
desnie Nos 4012 et 4014 Dauphine, contepact 3 'hambres et cuisine. hargar, allée en
briques de charue cété et lous à un loyer trés
mainine de \$7 par meis.

proques de charue côtées loue à un loyer très proques de charue côtées loue à un loyer très sinime de \$7 par mois.

2. Un cortain let de terre ensemble avec touse les bâtisses et améliorations qui s'y provent, situé dans le même district et liet que la propriété ci-dessue décrite et désigné par le lettre 8 sur le devis ci-dessue mentionné et ce tificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, et meau mentionné et ce tificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, deputé voyer de ville, et merurant d'après les ités (20°) pieds en une profondeur de cent renf (109) pieds en une profondeur de cent renf (109) pieds en une profondeur de cent renf (109) pieds en une profondeur de pranièles ledit loi étant commesé de la plus grande portion de l'arrière des leus originaux Mos un, deux et prois.

Les améliorations comprensent les deox d'arrière des leus originaux Mos un, deux et trois.

Les améliorations d'arpentage viug sett devis et certificet d'arpentage viug et certificet d'arpentage viug et certificet d'arpentage viug et certificet d'arpentage viug et certificet de profondeur de cent renf (109) pieds en une lignes égales et parallèles ledit loi étant commesé de la plus grande portion de simple d'arpentage et persité et des manure les des pieds (27°) et le profondeur de cent renf (109) pieds en une profondeur de cent renf (109) pieds en une profondeur de cent renf (109) pieds (27°) et la propriété cidés de cent renf (109) pieds en une profondeur de cent renf (109) pieds (27°) et la propriété cidés de la plus grande portion de la pries de la plus grande portion de la pries de la plus grande portion de la pries de la plus grande per l'étant d'arpentage et parallèles ledit loi étant commesé de la plus grande per l'étant l'étant d'arpentage et parallèles ledit loi étant commesé de la plus (

Louis Hufft.

Propriétés de Valeur pour Commerce et

Résidence dans ler et 2me Districts.

'No 1500 rue de la DOUANE, coin Marais, dans llet rue du Canal.

Bâtisso à deux étages pour commerce et résidence, et No. 129 rue Marais.

Maison de résidence simple à deux étages contigué. "Les deux comprises dans le terrain premièrement décrit.

Nos 1921-23 rue Palmyre, entre Prieur et Roman - Cottage double.

Frank A. Spengler et als vs La succession de John U. Spengler, Jr, et al

ANDORUM JUDICIAIRE

Louis C. Spear & Co.

ANNONOE JUDICIAIRE.

VENTE DE BAIL

IN RE EN LIQUIDATION DE PAPPINI-BELLAU MEN'S WEAR CO., LTD. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D-No 92,677.

DAR LOUIS C. SPEAR & CIE, Bureau

S25 rue Union—

Il seta vandu LUNDI, 23 mai 1910, à 11
heure a. m., au Ne 160 de la rue St-Charles, piods de 'a e rue St-Charles, puis s'étend en critre, paroisse d'Orléana. Divisiou D en date du et aigné le 9 mai 1910, dans la suddite affaire, la propriété cl'aprée dévrite:

LE 1ERME MON EXPIRE du bail de la hatiase 140 rue St-Charles et 649 rue Commune sur une profondeur de 25 hatiase 140 rue St-Charles et 649 rue Commune sur une profondeur de 25 pieds : cette partie portant le No municipal Mt su cas ou le bail ne serait pas vendu alors le droit d'occupation des parties diaprés ind quées de la bâtisse plus particulièrement de

batisse 140 rue St Charles et 649 rue Commune au rue protoueur de 20 pieds; cette partie portant le No municipal 641 de la rue Commune.

Selau Men's Wear Co., Ltd. 1s bail expirant le 30 Sept. 1911 à un loyer menuel de \$500 par mois, et sujet à certaines sous locations existantes sous locations étant actuellement de \$20 par mois.

Et au commune de 1 acquéreur. Le premier paiement étant d'avance sur l'adjudication. G. M. Hornor. U. Marinoni.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COLOMBO'S HORSESHOING SHOP, No 2214 Rue St-Philippe. SUCCESSION DE LUIGI COLOMBO.

Lesera veudu à l'enchère publique à la Bourse de Preuriètée Poncières No 311 vue Baronne, MARDI, le 7 juin 1910, par la Brennen, Encasteur. Birean 733 rue Union en vertu de et conformément à ur jugement lu etrandu en Cour ouverte le 2 de avii 1910 et signé en Cour ouverte le 2 mai 1910 par l'Honorab e Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, Division E. L'aussi en vertu et casformément à un ordre dans l'affaire de l'interdiction de Stephen Springer daté et signe de 26 avril 1910 par l'Honorab e Cour Civile de District peur la persoisse d'Oriéans. Division E. K. Skinger, juge de la Cour Civile de District peur la persoisse d'Oriéans. Division C. et du No 991 416, de ladite Cour dans l'affaire ci dessois finitiniée, la prepriété compté décrite à sa-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.-Division E-No 92,636. DAR LUUIS C. SPEAR & Co.— Louis C.

Spear, Encanteur — Bureau 825 rue
Unica, il sera veedu, MERCREDI, le 15 luin
1910 a midi, à la Brurse des Prepriétés Fon Parolese d'Orléans Division C. et du No. 91 416 de ladite Cour dans l'affaire ci desaus 1814 de la prepriété cosprés décrite à salutituide, la prepriété cosprés d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bât seus et améliers long qui sy treuvent, situé dans le Treisièm Di trict d'este ville, désigné par la lettre T dans l'i et Re 180, borné par les rues Dauphine, la sant, Bartholomew et Royale eur un deuis et certificat d'arpentage chiese par le corrificat d'arpentage ving eur député voyer de ville, daté du 24 février 1910 annexé à un inventaire pris pir Joseph F Walton, notaire le 23 mars 1910 lequel dit lot meaurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage ving quatre pieds lequel dit lot meaurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage ving quatre pieds légis les propries corrières le corrières de producte les bitses et améliers tous des le vince les propriétés ci les sus décrite d'argent de ville, daté du 24 février 1910 annexé à un inventaire pris pir Joseph F Walton, notaire le 23 mars 1910 lequel dit lot meaurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage ving quatre pieds légis les propriétés ci les sus décrite d'argent de ville, daté d'argent de ville, daté d'après ledit devis et certificat d'arpentage ving quatre pieds légis de propriétés l'orisée au méliers tous des grande voyer de ville, det mesurant d'après ledit devis et mesurant d'après ledit devis et certificat d'arpentage ving quatre pieds légis le propriétés troisièmement d'actité.

25. Un ertain lui d'en cert sensemble avec les troisièmement d'entré te liet tous les britses a améliers tous deut les bitiers et améliers tous de la propriété ci les améliers te liet d'en a méliers le voyer de ville, de le propriété ci les améliers tous de les troisièmement d'entré d'entré les deux d'entre les deux d'entré d'entré d'entré de le controis d'entré les d'entrés de l'entré d'entré d'entré d'entré d'en

1910 a mid! à la Brurse des Propriètés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Mon. Geo. H. Théard, luge de la Cour Civile de Diarrict pour la paroisse d'Orléans. Division E, signo du 9 mai 1+10. dans l'affaire oi-dessus intitulée la propriété craprés décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent et tous les droits. voies, priviés es ervitudes et dépendances y apparienant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Benrème Diarrict de cette ville. dans l'élét borné par les rues 8t-Philippe. Damaine 1901 et pour tous les certificates. Les dits billets de ligne à la rue 8t-Philippe, vingtineur pieds aix pouces et un tiers de ligne à la rue 8t-Philippe, vingtineur pieds aix pouces et une ligne en largeur dans le fond, sur quatre-vingt douze pieds et cuer l'expectations qui l'acquéreur det payer pour l'acte de venie par devant payer pour l'acte de venie par devant vingt-neuf pieds, six pences et un dans le fond, sur quatre-vingt douze pieds onze pouces et quatre-virgt-douze pieds onze pouces et quatre-virgt-douze pieds onze pouces et cuatre-virgt-douze pieds onze pouces et connues comme lesNo 2214 rue, 8t Philippe, pour les visit Colombo) de la "Élement E difficant Louis Columbus (en Luigi Colombo) de la "Élement Fred Zen dans le font et tens de luigi Colombo) de la "Élement Fred Zen dans le font et le pardevant propriété de la "Élement E du 1892, font par devant payer pour les taxes de l'expectation payer pour l'acte de venie pardevant U. Marinoni Jr. notaire, at doit payer pour l'acte de venie pardevant U. Marinoni Jr. notaire, et de dication immédiaren eut entre les mains de l'encanteur et assur- la gropriété en faveur du porteur du bi l'et bypothècaire.

G. M. Hornor, arveux. et quatre-virgt-douze pieds onze pouces et] G. M. Hornor, amount. quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne | 15 mai - 15 22 29 - juin 5 12 15

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme JULIA O'NEIL, Epouse décédée de John Hussey. No 90,970-Cour Civile de District-Division B.

Maison de Résidence Simple à Deux Etages, Bien Située, No 240 rue S. Claiborne.

A L'ENCAN, MARDI, 14 JUIN, A MIDI, A la Bourse des Propriétés Immobilières,

311 Rue Baronne.

Los améliorations comprennent les deux grandes bât sees servant comme "ahop de forge, désigné par le No munic pal 4010 rue Danphine. La prepriété didessus deuxièmement décrite devant être veadue aujetté à un ment décrite devant être veadue aujetté à un tent de de denatuen des propriétaires, passé par devant F. J. Dreyfons, notaire, le 29 septembre 1898, par lequelje le deunteur a'engage à payer \$240 par an èn somme partielle de 840 par mois pour le droit d'occuper ladite propriété.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec tentes les bâtisees et améliorations qui s'y tronvant situé dans le méme district et list que la propriété ci dessus décrite, désigné par la levis. Me de vis et certificat d'arpentage e-ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas devant F. J. Dreyfons, notaire, le 29 septembre de list devis et certificat d'arpentage de prés ledit devis et certificat d'arpentage e-ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas devant F. J. Dreyfons, notaire, le 29 septembre de la prés ledit devis et certificat d'arpentage e-ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas devis et certificat d'arpentage e-ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas devis et certificat d'arpentage e-ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas devis et certificat d'arpentage e-ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas devis et certificat d'arpentage e-ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas devis et certificat d'arpentage e-ci-dessus mentionné dressé par C. Uncas devis et certificat d'arpentage, prés de ville et mesurant de prés le dit devis et certificat d'arpentage, per de ville et mesurant de prés de ville et mesurant de prés de ville et mesurant de prés de ville et mesurant de ville et mesurant de ville et mesurant de ville et mesurant de prés de ville et mesurant de ville de vie et certificat d'arpentage, pres de ville et mesurant de ville de vie et certificat d'arpentage, pres de ville et mesurant de ville de vie et certificat d'arpentage, pres de ville et mesurant de The strong encanteur—MARDI, 14 juin 1910. A midi, à la Bourse des Propriètés Immobilières. No 314 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 32 mars 1910 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de Diatrict, paroisse d'Oriéana. Division B. dans la susdite affaire. Il se'a effert à l'encar la proprièté ci-après décrite, à savoir —

Deux terrains avec toutes les bâtisses et avantages qui y appartisement on en quelque sorte en font partie, situés dans le Premier District ce ostie ville. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 14 et 15 dans le Premier District ce ostie ville. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 14 et 15 dans le carriéborne par les rues S. Claiborne. Gasquet, S. Roberteon et l'avanue Tulane Lesdits terrains se touchest et mesurent chacan 25 piede de face rue S. Ulaiborne sur 11 piede de fac S. Un certain lot de terre, ensemble avec 18. Un certain lot de terre, ensemble avec 19. Un certain lot de terre, le sit let de tiet de traine et at certain lot de terre, let let de traine et at certain lot de terre, let let de traine et at certain lot de terre, let let let et et et let et tere, let trout en crisine, hangar, cal et clout en cité de la lot et let et le

M. D. Dimitry, avocat, 14 mai-14 15 22 29-juin 5 12 14

ANYONCE JUDICIAIRE

IN RE D'ECHAUX & MCEWEN LUMBER COMPANY.

No 80,623—Coar Civile de District—Division B.

La Manufacture de Bois de Charpente de D'Echaux & McEwen Lumber Company,

5'étendant sur deux : lets de terre de valeur, contigus au Canal du Nouveau Bassin, et consistant de soierie de bois de charpente et machines. les bâtieses des bureaux et les hangars pour bots de charpente etc.

d'un "Planing Mill" machine, chaudières et bureau séparé.

2. Un certain liet de terre situé dans le Reptième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Eagle, Pear et Marks, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent éonsistant de BROUBACK & TERN, Encanteurs Gustave Lemis et Meyer S. Define, avocats pour le demandeur.

Benjamin Ory, Dart, Kernau & Dart, et F. W. Sherman, avocats pour le demandeur.

Teut mis Bank and Trust Co., Roceveurs, 11 mai—11 15 22 29—juin 5 12 14

Conditions—Comptant. STROUDBACK & STERN,

VENTES A L'ENCAN

ASHORUE JUDICIAIRA

Interdiction de Frank R. Rawlins.

Ne 92.113-Cour Civile de District.

JECOI, ie 2 juin 1910.

à m.di. a la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baroune.

Civile de District pour la parciere d'Orleans

Confornément à un ordre de l'Hon. la Cour

privinges and vitation of available up of particularly dans in Sixiam District do la Nouvelle-Orléans (autrefois Hoomingdaie partises de Jefferson) faisant ince a la rue State.

Geo. St. Paul. Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE. Bone, Polices d'Annnunce sur la Vie Comptes ouverts.

VENTES A L'ENCAN.

Dans l'affaire de la Liquidation de A. Kory & Suns.
No 84,531 - Cour Civile de District pour la Parolese d'Oriéana. PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tossier Encarteur-Bureau 134 rue Caron.

Civile 48 District poor is parties a Orienna dans laffate ci-deens numerouse et initraise. lequel erdre est daté et signé du . 6 avril 1910 je vendrai à i heure et a l'endroit ci-deens nommés comme a it—
Premier—Peux certains lots de terre en-MARDI, 24 MAI 1910. MARDE, 74 MAR 1910,

à midi, à la Boaras des Propriétés Foncières,
31 : rue Barenne, il sera vendu à l'enchère
publique en vertu d'un ordre daté le 6 mai
1940 par l'Hon. Geo. H. Théaid tuge de la
suadite Cour. Division B. dans l'attaire cidessus intitulés, la proprieté mobilière ciaprès dècrite, à savoir.

1. Quinse (15) actions du fonds capital de
la Ba tieship Manufacturing oupany de
Nouve le-Griéens. Lue, valeur au pair de
ktifo. On lar action. nemb e avec toutes es lat seen et amé jora-tions qui s'y tropyent et tous les droits voles' privilèges servituiles et avantages qui y apentre l'avenue St-Uharles et le Ma-récage, et atendant en profondeur à la ligne inférieure de Bloemingdale, et la ligne supérieure de Hurstville leaquels lots sont désignée par lea numéros quatre vingt-dis-ment et cent, d'après un plan dresse par W. H. Williams voyer, daté du 13 mei 1877, auneux de marrage par et entre les \$100.00 par action.
2. Trois Polices d'Assurance sur la vie de Joseph Weill dans in Provident Savings Life Assurance Secrety de New York, comme suit : No 105,313 pour \$5,000,00 daté le 18 sep-No 105 314 ponr \$1.500 daté le 18 sep-No 105'3 t5 pour \$1,000 daté le 18 sep Toutes is edited polices étant issues par ladite Provident Esvings Life Assurance So-ciety en faveur de A. Kory & Sens, créan-ciers, tel que leur interêt apparat. Et en coanceilon de cela la réclamation de A. Kory & Sona va Juseph Weill pour \$7.682.54 avec intérêt a partir du 31 jan-vier 1943. vier 1903.

3. Une action du Fond Capital du Board of Trade, valeur au pair de Cinquante dutare (\$50 00).
4. Da lot de C mptes Caverte, d'après une liate enregistrée na bareau de l'Encanteur. Canditions—Comptent. B. I. Cahn, Titole & mogers, avocats. 13mai—13 16 22 24

ANNORCE PUDIOLATER VENTE EN PARTAGE. Charmant cottage "Home" élevé dans un des plus joins endroits de la magnifique rue du Canal.

No 2226 RUE DU CANAL Encolganure de la rue Miro. Jo'i Terrain pour bâtir, rue Miro, entre la rue du Canal et l'avenue Cleveland. Rmma L. Roca et al ve Rosalie O. L. Koope et al.

No 92,978-Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Paroisse d'Orlèsne.

PAR DANZIGER & TESSIER, — C. A.

Tessier, Encanteur — Bureau 134 rus
Carondetet—MAROI, le 31 mai 1910, Amrét.
à la Bourse des Propriètés Foncières, 31 tros Baronne, 1 sera vendu à l'enchère publi, que, en vertu d'us ingement rendu le 22 arri
1910 et signé le 28 avril 1910 par l'Hon. W.
B. Sommervi le, juge de la sussitis Coar, D.
visiou D. dans l'affaire ci-dessus insitulés, la propriété et après décrite, à savoir—;
1. Une certaire portion, de terre située dans propriété di sprés décrite, à savoir—:

1. Une certaine portion de terre située dans
le Premier District de cette ville, dans luiet
No 528 borné par les rues Canat, fileveland;
Miro et Galvez, désignée par la lettre B, et
meaurant d'après un devis de D. B. Seghers,
voyer, dats da 5 mars 1910, comme suit: Le
let 8 formany l'énocoignure des rues Cana' et
liet et manurant 68 hade 3 cances 5 lignes let 8 formant l'encoignure des rues Cana' et Mire, et mesurant 68 pieds 3 pances 5 lignes de face à la rue Caral sur 182 pieds 3 ponces 6 lignes de profondeur et façade à la rue Miro, 119 pieds 1 peuce 2 lignes de profondeur au une première ligne sur le côté vors la rue Galves, delà 64 pieds 4 lignes de largeur sur une deuxième ligne s'étendant vers la rue Galves, de là 87 pieds 2 ponces 7 lignes sur une seconde profondeur s'étendant dant diagonalement vers la rue Cleve and, et 109 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fund, casemb e avec les bâtisses et amé-liorations qui et y trouvent, des gué par le No an iona, cosemo e avec les batisses et ame-lioratiens qui s'y trouvent, des gué par le No 2226 rue du Canal, et comprenant un cottage de lésidence simple bien construit, avec bâtisse a deux étages dans le fond, retiré de la ban-quette et contenant vérandah aur le devant, vestibule, salon à arche, 5 chambres à cou-cher, chambre à bain, sal e à manger, cuisine. office, "store room", armoire pour linge; [a maison est bien tapiesée et en bonne condition". Un joir "home" dans une des plus plus por tions de la magnifique rue du Canal.

2. Un certain lot de terre désigné par la 2. Un certain lot de terre désigné par la lettre & eur un devis par Seghera, contigu à la propriété ci-dessus dans le fond, et mesurant 32 pieds de face à la ruc Miro sur 97, pieds 10 ponces 8 lignes de profundeur aur la ligne de côté vers la ruc Cleveland, 109 pieds 6 ponces de profundeur sur la ligne de côté vers la ruc d'Canal, et 36 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et a pulance en un et deux ana. repré anté par

Conditions... Un tiers ou plus complant et la balance en un et deux ans, repré enté par billets portant 8 pour ceut d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au palement, garantus par hypothèque et privilège. l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au mostant de la perion du crédit et de transférer la police d'acquerent de la perion du crédit et de transférer la police d'acquerent de billets l'arte de vente devant contant les claudes de la perion de la p sea de non-aliènation et la vente sens estime tion, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas qu'an avocat soit employé pour la soi-lection desdits bilets et tontes les autres clauses unuelles de sécurité dans lacte de vente, l'acquérent devant assumer e payer en vente, l'acquerent devant assumer e payer en audessus en pina du prix de l'afjudication les taxes de 1910 et déposer ches l'encanteur dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et ne devant recevoir les loyers que de la date de l'acte de vente. Les actes du vente pardevant Charles T. Seniat, notaire, aux frais des acquérents. Uharles F. Claiburne, Walter L. Giason,

E. Randolph Gurley.

avocats. 30 avril -- 30 -- mai 1 8 15 22 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE. Une Occasion Merveilleuse d'Acquérir

Cette propriété est vacante.

de récept on chambre de domestique, chambre à bain, cacineta linges, galeties, cerridors, hangars, etc., et porte le numéro municipal 446 de la une Lowerline.

Septième— Un certa n terrain ensemble avec toutes les bâtieses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privileges, servitudes et avantages qui y apparitement ou en quelque sorte en font partie situé dans le Quarrème Dietret de la Nouvell, Orleans courré burbé par les rues féli-

stude dans le Quairième District de la Nou-velli-Orièma, carré birné par les rues Féli-cité, cam , Chosanur et Sie-Marie, désigné comme terrain No Quinse sur un plan de lingh Grant, voyer, le 13 mars 1849, deposé en l'étude de J. P. Gilley, alors notaire en cette ville; ledit terrain mesure vingt sept

leds, deux pouces et une ligne de façade rue

pluds, deux poques et tine ligne de façade rie Félici è sur une profondeur de cent trente picils, onse pouces sur la ligne du terrain No-Quatorze, et de cent trente treis pieds, un porce et deux lignes du côté du terrain No-Seize, et ving' sept plads, deux peuces et une-ligne de largeur à l'arrière, sur une allos de dix pleds de largeur, commune aux terrains dudit carrétais aut face à la rue Félicité.

l'acte de vante les acquéreurs assumant les

l'acts de vanie les acquéreurs assumant les axes de l'amnée couranie, payant les actse de vente pardevant Bussière Reuss, notaire; et un dépôt de dit pour cent du prix de l'adjudi-cation sera exigé au moment de la venue, en-tre les mains de QEO. ST. PAUL, Enestiour, 1 mai-1815 22 28-juin 2

Un Magnifique Terrain Dans le ler District. RUE CALLIOPE. Tout près de l'Avenue St-Charles.

Et en vue de la Bibliothèque Publique et son terrain, dans l'i'et au coin de la rue Caren-delet et de l'Avenue Howard-Succession de Mile Kate O'Keefe. No 92,305—Cour Civile de District, Division E, Dossier 1.

MARDI, 31 MAI 1910,

à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières. 311 rue Beronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un erdre daté du 25 avril 1910, de l'Hen. Geo. H. Théand, juge de la suedite Cour Division E. dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite. à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premie Un certain lot de terre situé dans le Fremier District de cette ville, dans l'ilet berné par les russ Calliope. Narles (maintenant StCharles), Appollon (maintenant Carondelet) et Promenade Triton (maintenant Avenue Howard), désigné par le Nu 7 sur un plan dressé par C. A. Hedi., en date du 22 tévrier 1850 dépusé en létude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville feuit terraint magnes vient aux des en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de oette ville Ledit terrain meaure visgte-pt (27) pleda, trois (3) vouces et oinq (5) lignes de face à la rue Calliope aux c-nt un pleus (101), buit (8) pouce-et deux (2) lignes de profondeur entre lignes parallèles, meaure an-giaise. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y frouvent, droits, passa-ges et avantages qui y appartiennent ou en prix d'achat sera exigé au moment de l'adju

dication entre les mains de E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur. J Zach Spearing account. 29 avsil-29-mai 1 8 15 22 29 31



Scientific American.

"UNN & Chizer creation, New Yor

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNUNCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION D'un COTTAGE SIMPLE attravant muré de la rue et é evé a gant a sur bassement No 1132 RUE GAYOSU, entre les rues Ursuli-nes et Bell ilet Dupré et Orchard.

JEUDI le 19 mai 1910, A Mid:, A la Rouves des Propriétés Funcières, Nu 311 rue Ba-Buccess on de John J. Holden.

No 93,033 du Dossier de la Cour Civile de District puur a paroisse d'Oriéans, D.v. B. DAR CARREBE & KEENEY- Ernet T. A. Carrère, encanteur, bureau No 806 rue Perdido — JEUDI, le 19 mai 1910, à rue Perdido — JEUDI, le 19 mai 1910, a midi a la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformét ment à un ordre less daté et signé du 15 avril 1910 par i Honorable Frei D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Parousse d'Oriéans, Division B. dans l'affaire de dessa intitulée, je procéderai de ventre à rousse d'Orieans, Division B. dans l'affaire di-de-sus intitulée, je propriété et après de-l'enchère publique, la propriété et après de-crite, à savoir: Un certain les de terre, avec toutes les sué-liorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'het borné sar les prés un plan dressé par W. H. Williams voyer, daté du 13 mai 1877, anneré a un acte de partage par et entre les heritiers de J. U. Lavillebouvre, exécuté parcevant Charles T. Soniat, un notaire en oette ville, le 18me jour d'octobre 1881; lesquela lois mesurent chacun trente rieds de face a la rue grosse de par cui mesurent chacun trente rieds de face a la rue profendeur entre lignes égales et peralièmen entre state et d'etcendant en profendeur entre lignes égales et peralièmen inférieure de Bloomingdale et de la ligue appeneure de Horatville.

D'après un plan d'ai pentage dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville esté du 20 août 1898 anaexé à un acte d'achat de Mme Jessie Bubertson Wing, éponse de Albert Galiatin Tebo, un premier propriétaire les dis lois mesurant chacun trente pieds de face à la rue State, un premier propriétaire les dans le livre des transferts 260, foile filles de savoir : Le lot quatre vingt dix neuf a vant é grandee chambres, vestibule, chambre deux neur le devant de cheminée en bots dur, galagie sur le devant de cheminée en bots dur, galagie sur le devant et es arrière, que propriétaire.

by a bain, devant de cheminée en bots dur, bre à bain, devant de cheminée en bots dur, bre à bain, devant de cheminée en bots dur, galer.esur le devant et es arrière, giz électricité partout, lavabo stationnaire, cabuset de toilette anaitaire, étc. Dans le soubserement se trouvent chambre pour bianchis-age, etc. Dans la cour il y a cirerne, promenade parée en Schillinger, etc. Sur le devant un join grillage en fer, le tout en parfaite condition, portant le numér; municipai 1132 rue Gayece, entre les rues Beli et Ursulnes.

Conditions—Compiant, l'acquéreur davant asumer les taxes de 1910 et prendre possument de ivertale de vente. L'acto de rente parderant H.

L. Loomis Jr. notaire, aux frais de ixequéreur, 20 0;0 de déuêt requis au moment de ivaljudication pour lier la vente.

EHNEST A. CARRERS, Encanteur,
No 506 rus Perdido.

Zengel, Thomas & Sathon, avocais.
17 av—17 24—mais 8 15 18 17 18 19 tes a savoir: Le let quarre viegt alt neur in me profeccion de cent quarrante aix piede deux pouces et diux ligres sur la ligne le divisant du let No 98 et cent quarrante cinq liede buit pouces et deux lignes de profesion en la 1gas de côté le divisant du let No 100; et le let No cent a une profesion deux de cent et le lot Mo cent a une profondeur de cent quarante cinq n'ede huit ponces et deux lignes sur la ligne de côté le divisant du ot Mo 99 et une profondeur de cent quarante-cinq pieda deux pouces et deux lignes sur la ligne le di-visant du let No 101; et trente pieda de lar genr sur la ligne du fond : toutes leadites pro-foudeurs étant pius ou moins.

Les améliorations consistent en une rési-cence sup e à deux étages contenant 6 tham-bres chambre à bain gaieries, écuries, hau-gars etc. et portent le numéro municipai 2325 rue 8tate.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE DE PRORIÉTÉ A ALGER. Cottage double retiré No. 218-20, avenue Pa-cifique, entre l'avenne Pelican et la rue Thayer.

Cottage double retire, No 1015-17 rue Thayer entre les rues Pacifique et Atlantique. Les terrains de choix pour batir avec anél orations rue Thayer, encoignure de la rue Pacifique, l'iletavenue rélican et rue At.an-JEUDI, le 16 inim 1910, a m di. A la Bourse

cence simple à deux étages contenant 6 chambre à bain gaieries, écuries, has gara etc. et portent le numéro municipai 23:15 rue State.

Deuxième - Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui ay trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages qui yappar innent ou de quaique façon en dépendant, sincé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ét borné par les rue Camb. Chestnut, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, lequel lot meare quarraire et un pieds huit pouces de face à la rue Delachaise aur cent vingilant pieds de profondeur sur le côté de la rue chestnit, et d'une profondeur aur le côté de poposé de quagre-vingiseixe pieds aur une l'gue a étendant de la rue Delachaise. de la neuf pieds quatre pouces sur une ligne a étendant vers la rue Chestnut, dejla tronte deux pie Ja sur une l'igne s'étendant pie Ja sur une l'igne s'étendant pieds quatre pouces sur une lingue a'étendant vers la rue Chestnut, dejla tronte deux pieds aur une l'ague s'et rente-leux pieds quatre pouces aur nue long a'étendant vers la ligne du fond, étant com cade du lot original No 18 et des porti ins du fond des lots Nos 19, 20 et 21.

Les ameliorations consistent d'une résidence simple à deux étages contenant 9 chambres, chambre à bain, vestibules, galeries, 3 citernes, nangars, etc. et portant le numéro municipal 1221 rue D'ischaise.

Troisème—Un certain lot de terre, essemble avec toutes les bâtisses et améliora ions qui s'y trouventet teus les droits, voies pri des Propriétée Fongiétes, 311 rue Baronne. Mary Johnson et al. vs. Rose L. Johnson. No 92,616—Cour Civile de District de la pa-roisse d'Orléans, Division C. DAR CARRERE & REENEY, Ernest A. E CARRENE & REENEY, Errest A.

Carrère Encanteur - Bureau No Subi rie
Perdido -- JEUDI, le 16 juin 1910, à midi,
à la Bourse des Propriétés Foncières. No
311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformémentà un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 3 mais 1910, par 'Honorable E K.
Nanner juge de la Cour Caville de District ble avec fottes for balances of amounts ions qui sy trouventet teusies droits, vides pri vileges, servitudes et avantages qui yappar-tienneut, dans le Bixième District de la Nou-ville-Orieans, dans l'est borné par l'avenue veille Oricana, dans l'i et borné par l'avenue Louisiana, les rues Collèce. Prytance et Debachaise, désigné comme l'iler municipal No. 332, ledit lot est désigné par le numéro viagt quatre, sur un plan dressé par C. A. De Aimas, voyer, daté du 4 octobre 1865 et déposé en l'étude de Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieus dix pouces et sept lignes defais à la rue Dela chaise sur cent soi, ante pieds de profondour, en re lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simule contennant 5 champres, chambre à bain, guertes, cit-rnes, hangara etc., at portant le numéro municipal 1431 rue Delachaise. geriese citrmes hangara etc., at portantie numéro municipal 1431 rue Delachaise.

Quatrième – Doux certains lots de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations que ly trouvent, et tous les droits, voies privilège, servitudes et avantages y appartenant ou de queique façon en dépendant, sinde dans le Sixième District de la Nouvelle. Oléans, dans l'ist No 706, borné par l'avenne Napoléon, les rues Sud Kowan, Jena et Sud Derbigsy, désigné comme lots Nos huit et neur sur un plan par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville daté du ler mai 1837, et annexé à un acte de dépôt passe partevant E.uie J. Barnett, un notair en cette ville, le 10me jour de janvier 1894, d'après lequel ledit plan leedite lots sont cen rignés et meanrant comme enit, à esvoir: Le let Huit meeure treute pieds, six peuces et care l'avenue Pacifique au resurant charcest vingt pieds de profondeur ent e lignes parallèles, et le lot Neuf formant l'evoesguire de l'avenue Napoléon et six lignes de face à l'ave Les américrations const-tent en un joli co

Les amélierations consistent en un joii out tage en bols retiré, convert en arduiese avec manearde, coats mant 5 chambres, hangar, citarne, cour, etc., de chaque côté, près ites chars, marché, école, et portant les numéros municipaux 218 20 avenue Pacifique.

Conditions — Comptant L'acquéreur foit assumer au. essue et en pius du prix de l'adjudi ation les taxes de 1910 et de déposechou l'encanteur 100 00 du prix d'achat au moment de l'adjudication et ne devant recevoir es loyers que de la date de l'acte de vente, tous les actes de vente devaut être parjevant F. D. de l'avenue Napelèon et la rue Sud Roman et menurant trente piede, elz pouces et six lignes et face à l'avenue Napelèon sur cent vingt piede de profendeur à la rue find Roman.

La propriété est vacan'e.

Cinquème—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes es batisses et amélierations qu' s'y trenvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixiéque laçon en dépendant, situés dans le Sixiéme District de la Mouvelle-Orléan, dans ledit let No 706, borné par l'avenue » apoléon, les rues Sud Roman, Jens et Sud Derbigny, désigués comme lo s Nos six et sept sur ledit plan giese par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté du ler mai 1897, et annexé à un sur de dépôt en l'étude de Emile J. Barner, ancien notaire en cette ville, daté du 10 juille, 1898; d'après l'equel dit plan leedité lots mesurent chacun trante plois six po lois et ext. I gnes de face à l'avenue Napoleon sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes paralléles. les actes de vente devant être parlevant F. D. Charleman marine Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Chas. F. Claiborne, avecat pour le deman-

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

Cigares, Tabac, Effete Mobil era. DAR KERWAGHAN, CORDILL & PAR-

Cette propriété est vacaute.

Sixième—Une certaine portion de terre, en.
semble avec toutes les amédiorations qui s'y
trouvent et tous les droits, voies, privièges
servitudes et avantages y appartenant ou de
queloue façon en dépendant situé dans le Septième Instrict de la Neuvelle-Orléans dans
l'iet 8042, borné par les rœs Lewer Line.
McCarity, Millandon et Mississippi, laquelle
portion de terre est désignée par la lettre B
au un pian de F. H. Waddell, voyer et ingenieur civil daté du 19 avril 1905, annexé a
un acte passé pardevant A. J. Villest, notaire
en cette ville le 3 novembre 1905 et d'aprée
led t plan ledit let B commence à une distance de soixante piets seut poucas sept ligues arr un plan de F. H. Waddell, voyer et ingenieur Curil daté du 19 avril 1905, annexé a
un acte passé pardevant A J. Villeté, potaire
en cette ville le 3 novembre 1905 et d'aprée
ied t plan iedit let B commence à une distance de soixante pieda saul poucea sept lignes
du coin des ruces Lowerline et Macarty, et
meeure quarante-cinq pieda six ponces de
face rue Lowerline sur une piofondeur de
cent trante quatre pieda trois p une s trois
lignes sur le côté du la A vers la ruc Ascarty
et cent trente-sept pieda huit poucea deux
lignes de profondeur sur le côté du lot C vers
la ruc Mis-isappi et quarante-cinq pieds un
pouce trois lignes de largeur à l'arrière.

Les amé lorations comprensent une magnifique maison de résidence à deux-étagos, modorne, avant sept grandes obambies corridor la rue Mis-tasippi et quarante-ciaq piede un ponce trota lignes de largeur à l'arrière. Les amé torations comprenent une magni-fique mateon de résidence à deux-étages, me-derne, avant sept grandes obambies corridor de récept on, chambre de domestique, chambre de ménage,cone stant en lita, armoire chaisea fourness, etc., le tout d'après l'inventaire en

I. B. Rennyson.

WATERS.
Cont Civile de District. Div. A. No 92.383.
A L'ENCHERR MARDI, 31 MAI 1910.
A la Bourne des Propriétés Foncières,
311 rue Baronne
Un terrain avec les ameliorations qui s'y
trouvent,
488 AVENUE HOWARD.
Perse les ruse Direct. Mayeaine. Construire

Entre les rues Delord, Magasins, Constau to iles Posyfarre. Entre les rues Delord, Magasins, Constaute iles Posyfarré.
Conformément à un ordre à mol adressé nar l'Honorable T. O. W. Ellis, Juge de la Distincia A. Conr. Civile de Distincia, daté et signé le 21 avril 1910, le vendrait au pius offrant la propriété ciante décrits. Un certain lot de terre situé dans le les Delord, Magasine Constance et Posyfarre et désigné comme lot No. 19 sur un plan tracé par G. T. Dunhar, voyer, le 12 nov. Isté et déposé comme plan 43 dans le livre de plans. No 2 de William Christie ancien notaine et rette ville. Ledit lot meaure vingt deux pied. 7 pouces trois cinquièmes (22.7 3/5) de face à a rue Delord sur cent pieds (190) de trofondeur entre lignes parantèles, en mésure angla se. Ensemble avent toutes les bâtianes et ambiorations qui s'y trouveut, droits, voice et avantages y appartenant ou en dépondant de avantages y appartenant ou en dépondant de avantages y appartenant ou en dépondant des avantages y appartenant ou en dépondant de constitue. compressat le gour non paisment des billets à seur maturité; flà où les ventes devront fire faites sujettes - true bans enistant sotuelle-ment aur leadites propriétés, et l'acquereur ou les acquèreurs auront droit au loyer seule-ment à partir de la date de l'exécution de

avantages y appersonnes.

Quelque façon.

Conditions - Comptant, lacquéreur devent
payer les taxes de ville et d'atet de lan en
1910, les frais de tous les cortificats nés
asires et l'acte de vente pardevant Ja es l'
Wulfe, notaire, et taire un dépôt de 10 puris
cent au moment de l'adirétication avec

1. B. RENNTRON.

Escantage.

I. B. RENNYRON.

Encarter.

Los résts mobiliers comprenant un (loffrefort en ser serent vendus eur place. 46% n.y.

nue Eoward, Mardi, 31 mai, 511 A. M.

Consistens Comptent sur les lieux.

38 avril—28—mai 1 8 15 22 29 31

tisses et améliorations qui s'y trouvent, âitué
uans le Premier District de cette vide, carré
borné par les ruce Palmyre, Prieur, l'avenue
(Cleveland (anciannement Basquet et d'abord
Jackson) et la rue Roman, lequel terrain ou porsion de terre, d'après le certificat ou devis fait par Edgar Pillé, vover daté du 17 décemannexe à un acte de vente de Mile

No 92,866—Cour Civile de District pour la parilese d'Orieana. Division E.

DAR LOUIS HUFFT. Encasteur. — Br.

Tran 825 rue Union. — MARDI. 24

mai 1910, à midi, à la Bonree d'Bronne es privète foncières. 311 rue Baronne, es avertu d'un jusquement randu le 11 avril 1910 par l'Horornè e de gant a la ville 1910 par l'Horornè e de gant a la ville 1910 par l'Horornè e d'acque décrite, à savoir d'un cettain terreia avec toutes les bélieses et améliorations qui s'y touvest, situe danne s'ronne par l'en qui s'y touvest, situe danne s'ronne par l'en quairre par le trois lugar de l'en an si deux me a près si date de l'adiadication, portant 8 pour cent d'intere et au l'en an le propriète par l'en qui s'en an si deux ans après le date de l'adiadication, portant 8 pour cent d'anne devette de l'en an le propriète i sur l'en an l'en anne l'en an le propriète d'avere cet en cas de par le propriète i sur l'en an le propriète i sur l'en an l'en anne l'en anne l'en anne de l'acque d'adiadication, portant 8 pour cent de l'en an l'en anne de l'en anne l'en anne l'en anne de l'en anne l'e

Walter E- Adolph, avocat des demandeurs, Surns et Prat. avocate des défendeurs. 22 avril—22 24—mai 1 8 15 22 24

vois de charpente, etc. MARDI, le 14 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Fencières, No 311 rue Baronne

MARDI, le 14 jain. A midi, A la Boarse des Propriètés Fencières, No 311 rue Baronne.

L. Stern. Encanteur — MARDI, le 14 jain 1910 à midi. A la Bourse des Propriètés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu rendu et signé en Cour on verte, le 18me jour dewars 1910, par l'Hon. Fred D. King. juge de la Cour Civile de Diatrict pour la paro ase d'Urléans. Division B, trict pour la paro ase d'Urléans. Division B, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ei après décrite. A savoir:

1. Un certan liet de terre situé dans l'ilet borné par les roes Montos. Eagleon Mary. Heaton et Pea', ensemble avec toutes les améliorations qui s'y irravent, consistant d'un "Planing Mill" machine, chandières et burean séparé.

2. Un certain liet de terre situé dans le Bartou BACK & TERN, Encanteurs Gustave Lemie et Meyer S. D eifus, avocats provisedemandeur.